

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adressés Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0005156

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Lahcen Abdellah

Date de naissance :

Adresse : Hay Eddahja N° 177 Marrakech

Tél. : 05 26 431 917 Total des frais engagés : 146126 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

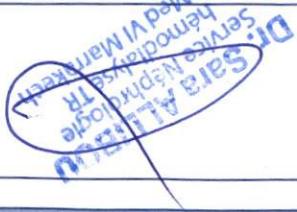
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire D'analyses pratiques Dr. DAR ALB / Dr. LOUGAGHI Lalla Immeuble Dar Al Bahr, 1er étage, rés. Amerique Marrakech - Tel/Fax : 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 09 14 Tel : 05 24 30 09 09</i>	11/01/2013	B 77.6	795 DDA

AUXILIAIRES MEDICAUX

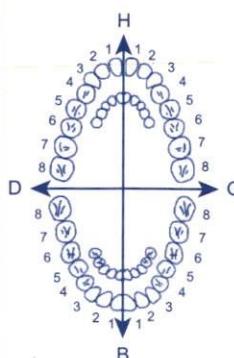
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

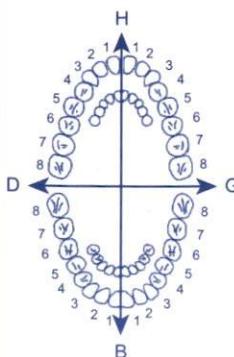
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



ORDONNANCE

Date: 15/11/22

B.O. : AB / N° 176441

Nom & Prénom : Ramla Lahouacim

5 V8 Fairuz

vw vifadmine

To pmo gny

NPS. Pvb

CRE

E CBU

Entéromix

dr zah

LABORATOIRE D'ANALYSES CLINIQUES
Dr. Laâbi et Dr. JUGACHI
Etablissement Dar Al Aïn, 167, Bd Hassan II, Marrakech
à côté du CHU Mohammed VI, Marrakech
Tél: 05 24 30 12 82/69 09 - Fax: 05 24 20 43 14

Signature et cachet du médecin

Sara ALLISON
Service Néphrologie
hémodialyse TR
CHU Mohammed VI Marrakech

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



مختبر التحاليل الطبية

Docteur LAILA ZOUGAGHI
MEDECIN BIOLOGISTE

- * Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- * Ex-Professeur à la Faculté de Médecine de Marrakech
- * Diplômée en Mycologie Médicales Institut Pasteur (Paris)
- * Attestation de formation spécialisée en Biochimie (Montpellier)
- * Attestation de formation spécialisée en Biologie Moléculaire (Marseille)

FACTURE N° : 230100248

Marrakech le 11-01-2023

Mlle MOUNA LAHOUAOUI

Code Patient : 2209260049
Date de l'examen : 11-01-2023
Demande N° : 2301110016

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E10	E
	Examen cytobactéries des urines	B200	B
0111	Créatinine	B30	B
0135	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B
	TACROLIMUS T0	B436	B

Total des B : 776

TOTAL DOSSIER : 795 DH

Arrêtez la présente facture à la somme de :
sept cent quatre-vingt-quinze dirhams

Laboratoire D'analyses Médicales
DAR ALBIR
Dr. ZOUGAGHI Laila
Imm. Da: Al Bir Walihssane, Rés. Q. Amerchich
Marrakech - Maroc / Fax : 05 24 30 12 82
Tél : 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14

مختبر دار البر للتحليلات الطبية

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغي
طبيبة إحيائية
Docteur Laïla Zougaghi
Médecin biologiste

N° de dossier : 2301110016

Mlle LAHOUAOUI MOUNA

Page 3 / 3

EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES (ECBU)

Modalité du recueil : Prélèvement effectué au laboratoire.
Traitement antibiotique : Absence

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Aspect :	Clair	
pH:	<u>5.5</u>	(6.5-7.5)
Culot :	Absent	

EXAMEN MICROSCOPIQUE

Examen à l'état frais

Leucocytes :	<1 000	élts/ml	(<10 000)
Hématies :	<1 000	élts/ml	(<5 000)
Cellules épithéliales :	Absence		
Cylindres :	Absence		
Cristaux :	Absence		
Bactéries :	Absence		
Levures :	Absence		
Parasites	Absence		
Autres :	Absence		

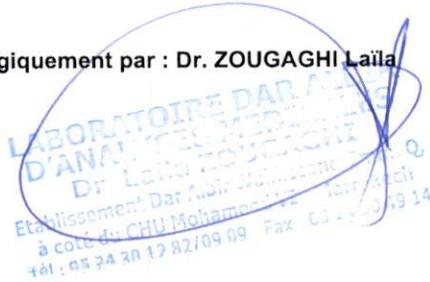
Examen direct après coloration de Gram : Négatif

Cultures bactériologiques : Demeurées stériles après 24 h d'incubation à 37°C

Conclusion: Absence d'infection urinaire en cours.

Le reste du bilan demandé a été annulé par le (la) patient(e).

Demande validée biologiquement par : Dr. Zougaghi Laïla



Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14

Etablissement Dar Albir Walihssane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH
E-mail : labodaralbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023

مختبر دار البر للتحليلات الطبية

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



مختبر التحاليلات الطبية

- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغي
طبيبة إحيائية
Docteur Laila Zougaghi
Médecin biologiste

N° de dossier : 2301110016

Mlle LAHOUAOUI MOUNA

Page 2 / 3

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

(Analyseur ROCHE Diagnostics et TOSOH HPLC)

Urée : 0.31 g/l (0.17–0.48)
5.16 mmol/l (2.83–8.00)

Créatinine : 13.52 mg/l (5.00–9.00)
119.65 µmol/l (44.25–79.65)

Débit de filtration glomérulaire : 52.0 ml/min/1.73m²
(Formule MDRD: Modification of the Diet in Renal Disease)

Valeurs de référence: >=60 mL/min /1.73 m²

NB : le débit de filtration glomérulaire diminue de 0.5 à 1 ml/min/1.73m² par an

PHARMACOLOGIE-TOXICOLOGIE

Tacrolimus (FK506) T0: Voir compte rendu ci-joint.

OB

LABORATOIRE DAR ALBIR
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Laila Zougaghi
Etablissement Dar Albir Walihssane, Imm. Q
à côté du CHU Mohamed VI - Marrakech
Tél. +212 524 30 12 82 / 09 09 - Fax. 05 24 30 49 14

Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14

Etablissement Dar Albir Walihssane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH
E-mail : labodaralbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023

مختبر دار البر للتحليلات الطبية

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغي
طبيبة إحيائية
Docteur Laila Zougagh
Médecin biologiste

Dossier ouvert le : 11-01-2023

Prélèvement du 11-01-2023 à 09:55 (au labo)

Né(e) le : 07-04-2000 (22 ans)

Édité le : 14-01-2023 à 12:12

Patient : Mlle LAHOUAOUI MOUNA

Prescripteur : CHU/Docteur ALLIBOU Sara

N° de dossier : 2301110016

Code patient : 2209260049



Page 1 / 3

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

(Analyseur automatique d'hématologie Sysmex série XS)

Changement des valeurs normales depuis le 17/02/20 (Troussard X et al. Ann Biol Clin 2014)

GLOBULES ROUGES

Hématies :	4.5	M /mm3	(3.8-5.9)
Hémoglobine :	<u>10.6</u>	g/100ml	(11.5-17.5)
Hématocrite :	<u>32.2</u>	%	(34.0-53.0)
VGM :	<u>71.1</u>	µm3	(76.0-96.0)
TCMH :	<u>23.4</u>	pg	(24.4-34.0)
CCMH :	32.9	g/100ml	(31.0-36.0)

GLOBULES BLANCS

Leucocytes :	9 450	/mm3	(3 800-11 000)
Polynucléaires Neutrophiles :	65.3	%	(35.0-70.0)
Soit:	6 180	/mm3	(1 400-7 700)
Polynucléaires Eosinophiles :	<u>1.1</u>	%	(2.5-4.0)
Soit:	100	/mm3	(20-580)
Polynucléaires Basophiles :	0.2	%	(<1.0)
Soit:	20	/mm3	(0-110)
Lymphocytes :	<u>24.9</u>	%	(37.5-40.0)
Soit:	2 350	/mm3	(1 000-4 800)
Monocytes :	8.5	%	(5.0-10.0)
Soit:	800	/mm3	(150-1 000)

PLAQUETTES

311 000 /mm3 (150 000-445 000)

Commentaire:

Anémie Microcytaire



Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14

Etablissement Dar Albir Walihssane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH

E-mail : labodaralbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
مختبر التحاليل الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉROLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • RMN

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien Intern et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Santé Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



Dossier ouvert le : 13-01-2023

Prélevé le : à heure non communiquée

Édité le : 14-01-2023

Mme LAHOUAOUI Mouna

Réf dossier: 23011931

Page N° : 1 / 1

Valeurs références

Antériorités

PHARMACOLOGIE-TOXICOLOGIE

Echantillon sérique

Dosage du Tacrolimus

27-09-2022

9.00 ng/mL

9.00

Tacrolimus :

(Dosage immunologique)

Marge thérapeutique :

Phase initiale : 10 à 15 ng/ml (0 à 42 jours après une greffe)

Traitements chroniques : 5 à 10 ng/ml (après 42 jours)

Dr. Ouazzani

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tel: 06 22 27 48 96 - Fax: 06 22 27 48 13

Prélèvement à domicile sur rendez vous

394, Bd Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél : 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13
E-mail : labochoa@mail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com INP: 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S : 6368949 - I.F : 40110273 - I.C.P